

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 09 JUILLET 2009**

**Délibération**  
**n° 2009.07.136**

**Direction du  
développement  
économique :  
complément  
d'attribution de  
subventions ou de  
participations aux  
associations 2009**

**LE NEUF JUILLET DEUX MILLE NEUF à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **03 juillet 2009**

**Secrétaire de séance** : François ELIE

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Fatiha BOURDAREAU, Bernard CAVY, Stéphane CHAPEAU, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Robert DUMAS-CHAUMETTE, François ELIE, Maurice FOUGERE, Nadine GUILLET, Maurice HARDY, Michèle ITANT, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Bernard CONTAMINE à Cyrille NICOLAS, Rachid RAHMANI à Simon DEFORGE

**Excusé(s)** :

Brigitte BAPTISTE, Michel GERMANEAU

**Excusé(s) représenté(s)** :

Catherine DESCHAMPS par Maurice HARDY, Jacques DUBREUIL par Bernard CAVY, Guy ETIENNE par Michèle ITANT, Jean-Pierre GRAND par Robert DUMAS-CHAUMETTE, Laurent PESLERBE par Gérard DESAPHY

**DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : COMPLEMENT D'ATTRIBUTION DE  
SUBVENTIONS OU DE PARTICIPATIONS AUX ASSOCIATIONS 2009**

Par délibération n°50 du 26 mars 2009, vous avez attribué les subventions et participations relevant de la direction du développement économique.

Il convient aujourd'hui d'attribuer des subventions complémentaires à deux associations :

- la commission développement économique du 11 juin 2009, a donné un avis favorable au soutien financier à l'association « Les Gastronomades », à hauteur de 14 700 €,
- le bureau communautaire du 18 juin 2009, a émis un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 10 000 € à l'office de tourisme du Pays d'Angoulême pour l'accueil des plaisanciers sur le port de l'Houmeau.

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements. M. Nebout ne prend pas part au débat et au vote.**

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 11 juin 2009,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 30 juin 2009,

**Je vous propose :**

**D'ATTRIBUER** une subvention aux associations suivantes pour l'année 2009 :

- « Les Gastronomades » pour un montant de 14 700 €,
- l'office de tourisme du Pays d'Angoulême pour un montant de 10 000 €.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer les conventions et avenants à intervenir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**17 juillet 2009**

**Affiché le :**

**20 juillet 2009**